



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le cinq novembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet : Modification du tableau des emplois du service guichet famille et du Pole Restauration et Hygiène des Equipements Communaux

Délibération n° 2025.11.05.122

Rapporteur : Michel ROUGÉ

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
Vu le tableau des emplois ;
Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 16/10/2025,

Considérant la nécessité de modifier les cadres d'emplois de recrutement d'un emploi d'ATSEM afin de permettre une nomination suite à l'inscription sur liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne ;

Considérant la nécessité de modifier les cadres d'emplois de recrutement d'un emploi de magasinier et d'un emploi de chargé de propreté des locaux, afin de permettre les nominations suite à l'inscription sur liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Entendu cet exposé, et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Autorisent Monsieur le Maire à modifier les emplois tels que présentés ci-dessous ;
- Décident de créer un emploi d'agent de maîtrise, à temps complet, au sein du Guichet Famille ;
- Décident de supprimer un emploi d'ATSEM, à temps complet, au sein du Guichet Famille ;
- Chargent Monsieur le Maire de modifier le tableau des emplois permanents du Guichet Famille ainsi qu'il suit :

Actuellement :

Libellé fonction ou poste ou emploi	Nb de poste	Nb de poste ETC		Catégorie	Cadres d'emplois	
					Grade minimum	Grade maximum
Responsable Guichet Famille	1	35	1	B	Rédacteur	Rédacteur ppal 1ère classe
Assistant adm Guichet Famille	1	35	1	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppal 1° classe

Membres en exercice : 29
Membres présents : 25
Absents excusés Représentés : 4
Absent : /

Date convocation :
30 octobre 2025

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification
27 NOV. 2025

Étaient présentes : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI.

Étaient excusés.es représentés.es : Antoine MIRANDA (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à J.-L. GALY), Michaël TURPIN (pouvoir à P. PARADIS).

Absent : /

Secrétaire de séance : Natacha MARCHIPONT

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le **27 NOV. 2025**

ID : 031-213102825-20251105-DEL22025122-DE

Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant (ATSEM)	13	35	13	C	Adjoint technique ATSEM	Adjoint technique ppal 1° cl. ATSEM ppal 1° classe
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant (ATSEM)	1	35	1	C	ATSEM ppal 2° classe	ATSEM ppal 1° classe Agent de maîtrise

A compter du 1^{er} décembre 2025 :

Libellé fonction ou poste ou emploi	Nb de poste	Nb de poste ETC		Catégorie	Cadres d'emplois	
					Grade minimum	Grade maximum
Responsable Guichet Famille	1	35	1	B	Rédacteur	Rédacteur ppal 1ère classe
Assistant adm Guichet Famille	1	35	1	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppal 1° classe
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant (ATSEM)	12	35	12	C	Adjoint technique ATSEM	Adjoint technique ppal 1° cl. ATSEM ppal 1° classe
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant (ATSEM)	2	35	2	C	ATSEM ppal 2° classe	ATSEM ppal 1° classe Agent de maîtrise

- Décident de créer deux emplois d'agent de maîtrise, à temps complet, au sein du Pôle Restauration et Hygiène des Equipements Communaux ;
- Chargent le Maire de modifier le tableau des emplois permanents du Pôle Restauration et Hygiène des Equipements Communaux ainsi qu'il suit :

Actuellement :

Libellé fonction ou poste ou emploi	Nb de postes	Nb de postes ETC	Catégorie	Cadre d'emplois	
				Grade minimum	Grade maximum
Directeur-trice Restauration et Hygiène des équipements publics communaux	1	1	B/A	Technicien Attaché	Technicien ppal 1° cl. Attaché ppal
Responsable de service Entretien des locaux et restauration scolaire	1	1	C/B	Adjoint administratif	Rédacteur ppal de 1° classe
Responsable de service Cuisine centrale (production de repas)	1	1	C/B	Adjoint technique	Technicien ppal 1° classe
Référent action éducative du temps de repas et projets autour de l'alimentation	1	1	C	Adjoint technique Adjoint d'animation	Adjoint technique ppal de 1° classe Adjoint d'animation ppal de 1° classe

Membres en exercice : 29

Membres présents : 25

Absents excusés Représentés : 4

Absent : /

Date convocation :

30 octobre 2025

Acte rendu exécutoire après

- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

27 NOV. 2025

Étaient présents : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI.

Étaient excusés/représentés : Antoine MIRANDA (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à J-L. GALY), Michaël TURPIN (pouvoir à P. PARADIS).

Absent : /

Secrétaire de séance : Natacha MARCHIPONT

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le **27 NOV. 2025**

ID : 031-213102825-20251105-DEL22025122-DE



Magasinier	1	1	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Cuisinier	2	2	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Agent de restauration (cuisine centrale)	4	4	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Agent de restauration (cuisine centrale) - Spécialité portage repas à domicile	1	1	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Agent de restauration (cuisine centrale)	1	0,9	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Responsable d'unité site satellite	4	4	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise
Chargé de propreté des locaux	7	7	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Chargé de propreté des locaux (32 h)	2	1,8	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Chargé de propreté des locaux (31 h)	1	0,9	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Chargé de propreté des locaux (30 h)	1	0,9	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Chargé de propreté des locaux (28 h)	2	1,6	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Chargé de propreté des locaux (26 h)	1	0,7	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Chargé de propreté des locaux (25 h)	1	0,7	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe

Membres en exercice : 29
Membres présents : 25
Absents excusés Représentés : 4
Absent : /

Date convocation :
30 octobre 2025

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

27 NOV. 2025

Étaient présent.es : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI.

Étaient excusé.es représenté.es : Antoine MIRANDA (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à J-L. GALY), Michaël TURPIN (pouvoir à P. PARADIS).

Absent : /

Secrétaire de séance : Natacha MARCHIPONT

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le

27 NOV. 2025



ID : 031-213102825-20251105-DEL22025122-DE

A compter du 1^{er} décembre 2025 :

Libellé fonction ou poste ou emploi	Nb de postes	Nb de postes ETC	Catégorie	Cadre d'emplois	
				Grade minimum	Grade maximum
Directeur-trice Restauration et Hygiène des équipements publics communaux	1	1	B/A	Technicien Attaché	Technicien ppal 1 ^o cl. Attaché ppal
Responsable de service Entretien des locaux et restauration scolaire	1	1	C/B	Adjoint administratif	Rédacteur ppal de 1 ^o classe
Responsable de service Cuisine centrale (production de repas)	1	1	C/B	Adjoint technique	Technicien ppal 1 ^o classe
Référent action éducative du temps de repas et projets autour de l'alimentation	1	1	C	Adjoint technique Adjoint d'animation	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe Adjoint d'animation ppal de 1 ^o classe
Magasinier	1	1	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise
Cuisinier	2	2	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Agent de restauration (cuisine centrale)	4	4	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Agent de restauration (cuisine centrale) - Spécialité portage repas à domicile	1	1	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Agent de restauration (cuisine centrale)	1	0,9	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Responsable d'unité site satellite	4	4	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise
Chargé de propreté des locaux	1	1	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise
Chargé de propreté des locaux	6	6	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Chargé de propreté des locaux (32 h)	2	1,8	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe

Membres en exercice : 29

Membres présents : 25

Absents excusés Représentés : 4

Absent : /

Date convocation :

30 octobre 2025

Acte rendu exécutoire après

- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

27 NOV. 2025

Étaient présent.es : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI.

Étaient excusé.es représenté.es : Antoine MIRANDA (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à J-L. GALY), Michaël TURPIN (pouvoir à P. PARADIS).

Absent : /

Secrétaire de séance : Natacha MARCHIPONT

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le

27 NOV. 2025



ID : 031-213102825-20251105-DEL2025122-DE

Chargé de propreté des locaux (31 h)	1	0,9	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Chargé de propreté des locaux (30 h)	1	0,9	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Chargé de propreté des locaux (28 h)	2	1,6	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Chargé de propreté des locaux (26 h)	1	0,7	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe
Chargé de propreté des locaux (25 h)	1	0,7	C	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 1 ^o classe

- Donnent tout pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux formalités et prendre les dispositions relatives à la nomination suite à réussite à concours.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Natacha MARCHIPONT
Secrétaire de séance,

Michel ROUGÉ
Maire,

Membres en exercice : 29 Membres présents : 25 Absents excusés Représentés : 4 Absent : / Date convocation : 30 octobre 2025 Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification 27 NOV. 2025	Étaient présent.es : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI. Étaient excusé.es représenté.es : Antoine MIRANDA (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à J-L. GALY), Michaël TURPIN (pouvoir à P. PARADIS). Absent : / Secrétaire de séance : Natacha MARCHIPONT
--	--

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier 68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7 ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>